



Rapport annuel 2017

Résumé

Le rapport annuel détaillé est disponible avec son annexe sur le site de la CPAT:
www.cpat.ch, à la rubrique «Downloads»

L'essentiel en bref

L'exercice 2017, qui présente un rendement de 7,3 %, aura été une année très réjouissante pour la CPAT. Le degré de couverture a été relevé, passant à 111,3 %. Les assurés actifs ont été associés à ces résultats par un supplément de rémunération. La nouvelle réduction des primes de risque de 25 % instaurée au début de 2018 fait bénéficier les assurés actifs de l'évolution positive des cas d'invalidité et de décès.

- Caisse d'association indépendante, la CPAT offre à ses assurés et aux employeurs des professions techniques une prévoyance attrayante. La CPAT gère la prévoyance professionnelle des 2000 employeurs qui lui sont affiliés, avec 15 900 assurés actifs ou rentiers. Sa fortune sous gestion a doublé au cours de la dernière décennie. Elle se monte aujourd'hui à plus de 2,9 milliards de francs.
- Dans ses investissements, la CPAT a pour premier objectif la sécurité des avoirs de prévoyance des assurés et des rentiers. La stratégie bien diversifiée a permis qu'un rendement net de 7,29 % soit dégagé. Les frais de placement de la fortune, qui incluent la gestion des immeubles, sont de 24,5 centimes pour 100 francs de fortune sous gestion seulement.
- Grâce au bon résultat des investissements, le degré de couverture a été amélioré, il a passé à 111,3 % (exercice précédent: 107,9 %). Les réserves de fluctuation de valeurs ont été alimentées de 100 millions de francs. Elles se

montent désormais à 292 millions de francs. La CPAT vise un degré de couverture de 116 %, correspondant à une réserve de fluctuation de valeurs de 416 millions de francs.

- En 2017, les assurés actifs ont vu leurs capitaux de prévoyance rémunérés à hauteur de 2,5 %. Ce rendement, qui dépasse de 1,5 point de pourcentage la rémunération minimale de 1 % prescrite par la LPP, permet que les assurés bénéficient de 23,5 millions de francs supplémentaires.
- Après celle de 2017, la deuxième réduction des primes de risque, intervenue en janvier 2018, offre aux entreprises et aux assurés un rapport prix/prestation intéressant.
- En raison du taux de conversion trop élevé, toute retraite entraîne des pertes représentant environ 20 % du capital de prévoyance de l'assuré en question. En 2017, les réserves ont donc été relevées de 4,1 millions de francs. Elles frôlent aujourd'hui la barre des 100 millions de francs.
- Face à l'allongement de l'espérance de vie, 4 millions de francs ont été versés à la réserve destinée aux rentiers, portant cette dernière à 7,7 millions de francs.
- Face aux perspectives de rémunération modestes, une réserve de 25 millions de francs a été constituée en vue d'une adaptation des

bases techniques. La CPAT continue ainsi d'assurer la sécurité des rentes.

- Seule une organisation professionnelle, assortie de transparence, est à même de garantir une prévoyance sûre. La loyauté et l'intégrité des responsables sont des impératifs. Les membres du Conseil de fondation, de la direction et des organes de contrôle présentent donc chaque année leurs liens d'intérêts. Pour éviter tout abus, la CPAT a organisé la gestion de son patrimoine en adoptant des règles claires de répartition des tâches et elle procède à des contrôles réguliers.
- Une présentation complète des frais est l'une des composantes de la transparence. Compte tenu de la structure de la CPAT, qui compte de

nombreuses petites entreprises affiliées, et qui enregistre environ 5000 entrées ou sorties annuelles, les frais administratifs de 201 francs par assuré sont faibles.

- Réalisés avec les associations professionnelles, les séminaires de préparation à la retraite rencontrent un grand succès. Nous continuons de vous les proposer gratuitement en 2018.
- Le site www.cpat.ch vous présente toutes les assurances proposées par la CPAT. En plus de donner une vue d'ensemble des assurances sociales suisses, notre compendium en ligne (www.cpat-compendium.ch) répond aux principales questions qui se posent dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

Chiffres-clés

	2017	2016	2015
Somme du bilan (en millions de CHF)	2 952	2 679	2 516
Performance de la fortune totale	7.3 %	3.7 %	0.3 %
Degré de couverture	111.3 %	107.9 %	108.3 %
Rémunération des avoirs de prévoyance	2.5 %	1.25 %	1.75 %
Intérêt supplémentaire Ø	–	0.6 %	0.6 %
Entreprises affiliées	2 029	1 998	2 017
Assurés actifs	13 647	13 189	12 970
Bénéficiaires de rente	2 301	2 182	2 042
Taux de conversion âge 65			
Homme	6.0	6.1	6.2
Femme	6.3	6.4	6.5
Intérêt technique	2 %	2 %	2.25 %
Frais administratifs par assuré (CHF)	201	208	216

Bilan

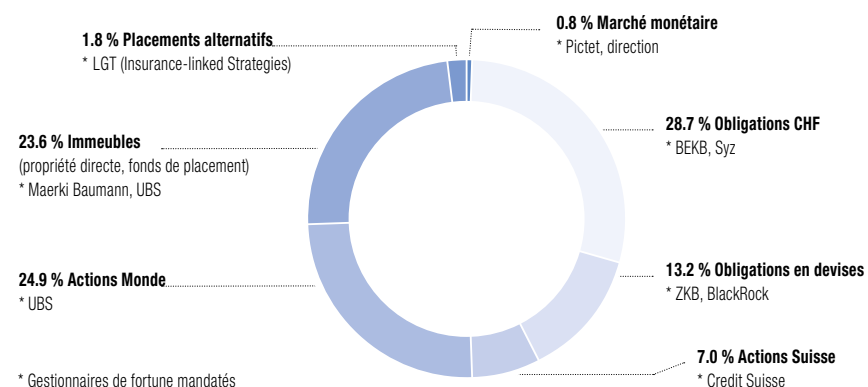
Actif	31.12.2017 (en CHF)	31.12.2016 (en CHF)
Liquidités	22 546 955	17 726 623
Créances	12 892 201	12 554 867
Obligations	1 226 574 259	1 209 073 459
Actions et autres titres similaires	995 000 058	826 651 609
Immeubles	695 661 674	612 687 522
Régularisation de l'actif	–	–
Total de l'actif	2 952 675 147	2 678 694 080

Passif	31.12.2017 (en CHF)	31.12.2016 (en CHF)
Prestations de libre passage	17 291 377	19 642 103
Autres engagements	3 232 408	2 167 000
Régularisation du passif	1 711 563	1 232 191
Réserves de contributions des employeurs	40 324 661	38 613 821
Capital de prévoyance des assurés actifs	1 645 850 120	1 548 945 345
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rente	819 412 000	776 846 000
Réserves techniques	132 564 000	99 378 000
Réserve de fluctuation de valeurs	292 224 018	191 804 620
Capital de fondation	65 000	65 000
Total du passif	2 952 675 147	2 678 694 080

La CPAT a connu une croissance continue ces dernières années. Fin 2017, la fortune sous gestion se montait à plus de 2,9 milliards de francs. Face aux intérêts négatifs, les liquidités sur les comptes courants sont maintenues au plus bas. La croissance des effectifs entraîne une croissance constante des capitaux de prévoyance des actifs et des rentiers.

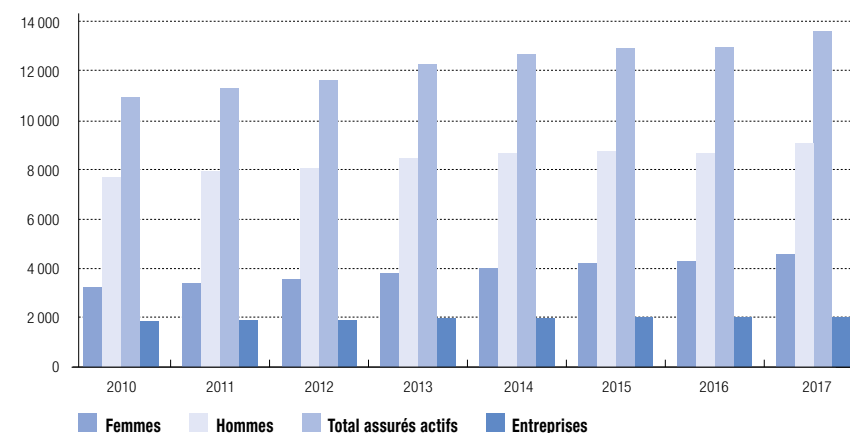
Les réserves techniques, et la réserve de fluctuation de valeurs, très nettement renforcées, témoignent de la solide assise financière de la CPAT.

Répartition de la fortune par catégories de placement



Les frais de gestion de fortune se montent à 0,25% au total. Ils comprennent les frais TER de placements collectifs transparents. La CPAT investit exclusivement dans des placements transparents. Le droit de vote est exercé activement pour les titres détenus de manière directe, et le vote est publié durant l'été sur le site Internet. Les gestionnaires de fortune mandatés respectent les Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies. La CPAT est désormais soumise à la loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF), qui lui impose des obligations supplémentaires de contrôle et de déclaration.

Assurés actifs et entreprises affiliées

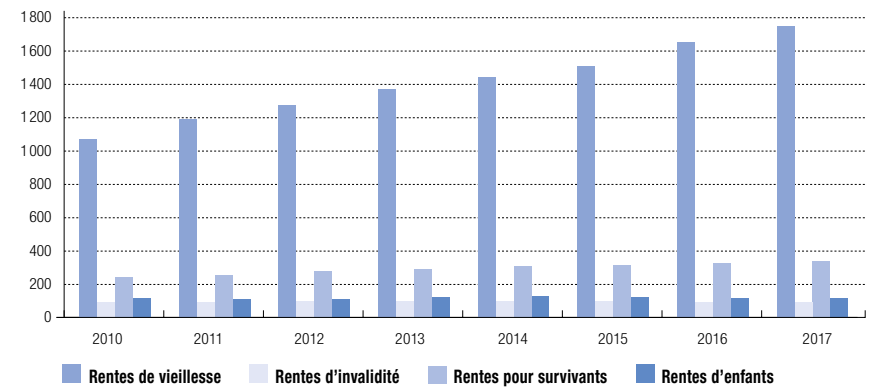


À la fin de l'exercice, la CPAT comptait 13 647 assurés actifs (4560 femmes et 9087 hommes), qui sont assurés dans le cadre de 2029 entreprises et à titre individuel pour 374 d'entre eux.

Compte d'exploitation

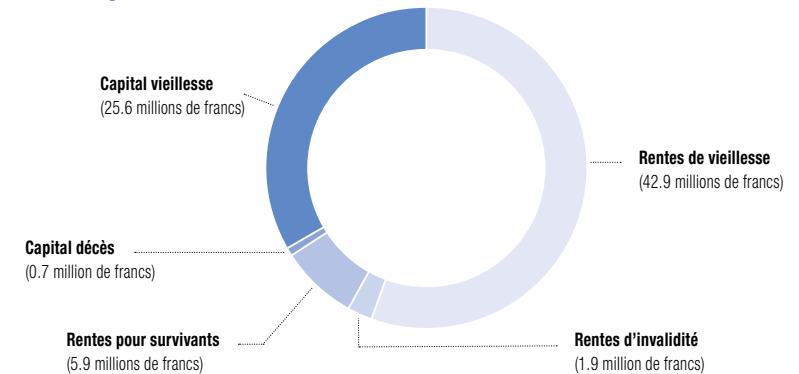
	2017 (en CHF)	2016 (en CHF)
Cotisations et apports	163 777 628	165 291 497
Prestations d'entrée	92 226 633	92 294 043
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	256 004 261	257 585 540
Prestations réglementaires	-78 177 410	-73 882 845
Subsides du Fonds de garantie LPP	-1 119 986	-1 171 938
Prélèvement de la réserve de cotisations de l'employeur pour le financement de cotisations	-6 905 020	-6 895 409
Prestations de sortie	-90 106 820	-103 476 266
Dépenses prestations / versements anticipés	-176 309 236	-185 426 458
Constitution capital de prévoyance	-174 367 614	-161 811 224
Charges d'assurance	-697 556	-564 166
Résultat net de l'activité d'assurance	-95 370 145	-90 216 308
Rendement des titres	28 778 345	32 545 111
Pertes réalisées sur le cours des titres	-37 185 508	-23 956 889
Bénéfices réalisés sur le cours des titres	9 793 096	23 445 380
Plus-values titres	185 226 429	55 233 385
Rendement immobilier	16 428 607	12 834 886
Gestion de la fortune	-7 226 645	-7 137 187
Résultat net du placement de la fortune	195 814 324	92 964 686
Autres frais et autres revenus	17 869	21 799
Contribution aux frais administratifs	4 008 551	3 995 001
Administration assurés	-3 196 802	-3 197 813
Frais de marketing et de publicité	-854 398	-713 136
Frais administratifs en f. / à la ch. compte d'exploitation	-42 649	84 052
Excédent des recettes / excédent des dépenses	100 419 399	2 854 230

Nombre de bénéficiaires de prestations



Le nombre de rentes de vieillesse et de rentes de survivants a continué de s'accroître au cours de l'exercice. 127 personnes ont pris leur retraite et 25 rentes de conjoint se sont ajoutées à la suite de décès. Le nombre de rentes d'invalidité est pratiquement stable, avec 16 entrées et 13 sorties. Chaque mois, des rentes sont versées à 2301 personnes au total. Comme la génération du baby-boom atteint l'âge de la retraite, le nombre de rentes de vieillesse continuera à progresser ces prochaines années.

Prestations réglementaires



Les prestations de prévoyance ont globalement augmenté en 2017, passant de 73,9 à 78,2 millions de francs. Alors que les retraits de capitaux au moment de la retraite, qui se montent à 25,6 millions de francs (exercice précédent: 25,1 millions de francs), sont presque parfaitement stables, les rentes de vieillesse ont augmenté, passant de 38,8 à 42,9 millions de francs. Tout comme les rentes pour invalidité, les rentes en cas de décès destinés aux veufs, veuves ou orphelins ont connu une légère progression de 0,2 million de francs. Les capitaux décès ont par contre reculé de 0,9 million de francs.

Performance

L'année 2017 s'est révélée extraordinairement bonne pour les investissements. L'économie mondiale continue de bien se porter. Toutefois, tout comme pour tous les investisseurs – particuliers et institutions de prévoyance compris –, le contexte difficile que représentent les taux d'intérêt très faibles continuera de nous occuper à moyen terme.

Voici les performances nettes réalisées par la CPAT durant l'exercice sous revue, ventilées par classes d'actifs (valeurs en francs suisses).

Classe d'actif	Pourcentage de la fortune totale au 31.12.2017 (en %)	Performance (en %)
Liquidités	0.8	0.16
Obligations CHF	28.7	0.26
Obligations en devises	10.0	1.38
Obligations marchés émergents	3.2	10.01
Actions suisses	7.0	19.98
Actions monde	18.4	16.69
Actions monde small cap	1.9	17.41
Actions marchés émergents	4.6	31.77
Immobilier suisse	20.7	5.45
Immeubles étrangers	2.9	5.19
Insurance Linked Securities	1.8	-9.89
Total	100	7.29

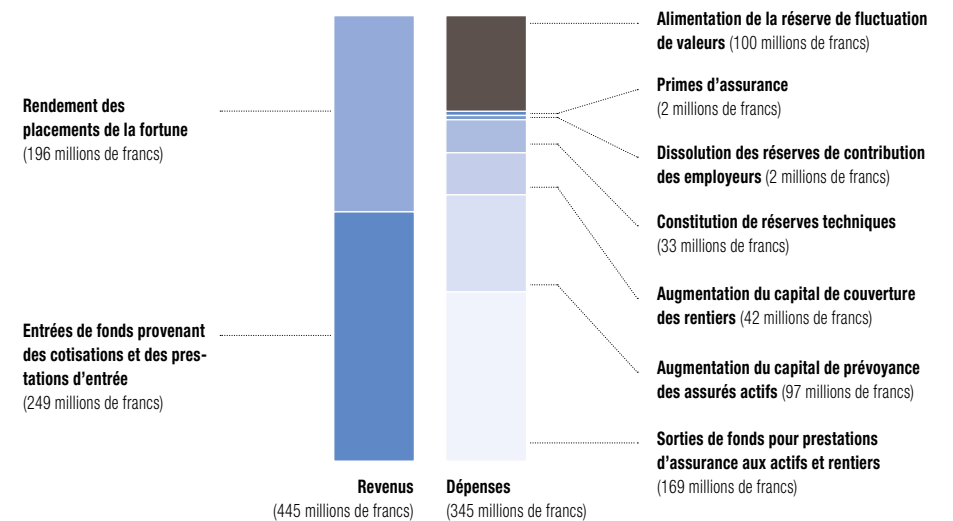
Comme le tableau le montre, les rendements dégagés par les obligations sont très faibles; ils étaient de 0,26% seulement pour les obligations libellées en francs suisses. L'année 2017 aura en revanche été extraordinaire pour les actions, qui présentent des rendements très élevés. Les investissements dans les marchés émergents (ou pays seuils) excellent aussi bien dans les emprunts que dans les actions. Les investissements dans l'immobilier sont d'un rapport constant. La performance négative des titres liés à des assurances, les Insurance Linked Securities, aura représenté la seule note d'amertume, les nombreux sinistres dus à des catastrophes naturelles ayant en effet entraîné des pertes.

Pour disposer d'un degré de couverture stable, la CPAT doit disposer d'un rendement net de 2%. Ce calcul inclut la rémunération de 1% des capitaux de prévoyance des actifs, ce qui correspond à la rémunération LPP minimale actuelle, la rémunération de 2% des capitaux de couverture des bénéficiaires de rente et 0,5% pour l'augmentation de l'espérance de vie. Plus ses rendements sont élevés, plus la caisse améliore son degré de couverture, et il en va de même dans le sens contraire.

Allocation des fonds

Les institutions de prévoyance sont légalement tenues de constituer une réserve de fluctuation de valeurs et les réserves qui leur sont nécessaires pour qu'elles puissent s'acquitter en tout temps de leurs obligations légales et réglementaires.

Le tableau ci-après montre l'emploi des fonds de la CPAT durant l'exercice sous revue.



Les réserves de fluctuation de valeurs disponibles permettent d'absorber des fluctuations dans les investissements de capitaux. Cette réserve se monte aujourd'hui à 292 millions de francs. S'il s'agit là d'une bonne assise, ce montant n'atteint toutefois pas les 416 millions de francs visés.

En raison de la forte baisse du niveau des taux d'intérêt et des perspectives de rendement dégradées qui en découlent, il a été nécessaire d'alimenter les réserves pour les rentes futures à fournir. L'adaptation du taux d'intérêt technique, qui a été abaissé de 4% à l'origine à 2%, a entraîné durant les dix dernières années une augmentation d'une centaine de millions de francs des capitaux de couverture constitués pour les rentes. L'allongement de l'espérance de vie a elle aussi entraîné une augmentation de 30 millions de francs environ. Au taux d'intérêt technique actuel de 2%, la rémunération des capitaux de couverture reste supérieure de 1% au taux LPP minimal actuel fixé pour la rémunération des capitaux de prévoyance des assurés actifs. En matière de risques, le taux d'intérêt des engagements liés aux rentes devrait être plutôt inférieur à celui des assurés actifs.

Organes

Etat au 01.01.2018

Conseil de fondation



Martin Scherrer

Ingénieur dipl. en génie rural EPF, ingénieur-géomètre avec brevet fédéral ewp AG Effretikon
Représentant des employeurs SIA
Président du Conseil de fondation



Franz Mathis

Ingénieur dipl. ETS UTS
Peseux
Représentant des employés UTS
Président du Comité de papiers-valeurs



Jürg Winkelmann

Architecte dipl. EPF FSAI SIA
Winkelmann Architekten AG, Morat
Représentant des employés FSAI
Président du Comité de gestion des immeubles



Fabienne Plüss

MSc BA
Société suisse des ingénieurs et des architectes SIA, Zurich
Représentant des employés SIA
Membre du Comité de papiers-valeurs



Patrick Sommer

Ingénieur électrotechnique HES
Axira GmbH, Bienne
Représentant des employeurs UTS
Membre du Comité de papiers-valeurs



Patrick Wüthrich

Economiste d'entreprise diplômé ES
Spreng + Partner Architekten AG, Berne
Représentant des employés FSAI
Membre du Comité de gestion des immeubles



Andreas Steinegger

Lic. oec., aménagiste EPF EPG
Jauslin + Stebler AG, Muttenz
Représentant des employés SIA
Membre du Comité d'assurance et de stratégie



Christian Vils

Ingénieur él. dipl. HES
Engineering Management Selection E.M.S. SA, Bâle
Représentant des employés UTS
Membre du Comité d'assurance et de stratégie



Gérald Brandt

Responsable RH avec dipl. fédéral
BG Ingénieurs Conseils SA, Lausanne
Représentant des employeurs USIC
Président du Comité d'assurance et de stratégie



Jobst Willers

Ingénieur méc. dipl. HES
Jobst Willers Engineering AG, Rheinfelden
Représentant des employeurs SIA
Membre du Comité de gestion des immeubles



Lisa Ehrensperger

Architecte dipl. EPF FAS
Frei + Ehrensperger Architekten GmbH, Zurich
Représentante des employeurs FAS
Membre du Comité de gestion des immeubles



Marlene Locher Brander

Assistante de direction
Bänziger Partner AG, Buchs (SG)
Représentante des employés USIC
Membre du Comité d'assurance et de stratégie



Daniel Baldenweg

Ingénieur dipl. HES/Reg. A/SIA
dsp Ingenieure & Planer AG, Greifensee
Représentant des employeurs UTS
Membre du Comité de papiers-valeurs



Bülent Parlak

Architecte dipl. HES
arb architekten, Berne
Représentant des employés FAS
Membre du Comité de gestion des immeubles

Direction

Organe de direction

Gertrud Stoller-Laternser
Beat Christen
Fabrice Emmenegger

Peter Gasser

Rita Manaa
Simone Ringler

ATAG Organisations économiques SA, Berne
Directrice
Adjoint de la directrice
Responsable de l'acquisition et du conseil de clientèle et de la comptabilité
Cheffe de l'administration
Responsable des immeubles

Actuaire-conseil en prévoyance professionnelle

Patrick Spuhler

Prevanto SA, Bâle

Réviseur en chef

André Egli

Balmer-Etienne AG, Lucerne

Expert en placement

Dr. Hansruedi Scherer

PPCmetrics SA, Zurich

Autorité de surveillance

Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations, Berne



ptv

Caisse de Prévoyance
des Associations Techniques
SIA UTS FAS FSAI USIC

Case postale 1023
3000 Berne 14
T 031 380 79 60
F 031 380 79 43
info@cpat.ch
www.cpat.ch